

Rapport n°12 :

**Demande de cofinancement FEDER
Projet « Lipidic Purge »**

Rapporteur (s) :	Claudia LAOU-HUEN – Directrice Service Projets Structurants et Recherche
Service – personnel référent	Cécile SCHWEITZER Chargée du suivi administratif des contrats de recherche
Séance du Conseil d'administration	12 décembre 2019

Pour délibération	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Rapport :

Afin d'assurer la complétude du dossier de demande de subvention auprès du Programme Opérationnel FEDER-FSE Bourgogne 2014-2020 à déposer début 2020, il est demandé au Conseil d'administration UBFC de bien vouloir fournir une délibération approuvant l'opération et le plan de financement prévisionnel du projet suivant :

Projet FEDER « Lipidic Purge »

Le projet « Lipidic Purge » intitulé « La purge lipidique des pesticides : mécanismes physiologiques et conservation évolutive » vise à mieux comprendre les mécanismes par lesquels certains pesticides utilisés abondamment en agriculture, dont le Fipronil, ont contribué au déclin des colonies d'abeilles domestiques. Des données préliminaires ont montré que l'exposition au Fipronil a un impact profond sur la physiologie de l'hôte tant invertébré que mammifère (dont l'homme), induisant notamment une modification de la composition du microbiote digestif (MI). En cas de dysbiose (i.e. changement dans la composition ou la stabilité du MI), les altérations de la flore peuvent être associées à des désordres métaboliques ou immunitaires (e.g. allergies, cancer, pathologies cardiovasculaires, diabète, etc.) mais également à des perturbations des fonctions motrices et cognitives. En complément des travaux portant sur les mécanismes cellulaires et moléculaires de la purge lipidique faisant suite à l'exposition de modèles invertébrés et mammifères au Fipronil, cette demande de cofinancement FEDER, permettra d'étudier l'impact de l'exposition au Fipronil sur la composition du microbiote digestif (MI) dans des modèles mammifères *in vivo* et *in vitro*. Ces travaux s'inscrivent dans les axes Santé, environnement, contaminants de la région BFC. Dans le contexte du campus BFC et du pôle de compétitivité Vitagora, le potentiel de valorisation de ces travaux est important

puisque ces données permettront d'envisager le développement et la commercialisation de formules alimentaires visant à restaurer les perturbations du microbiote digestif faisant suite à l'exposition de l'homme à des résidus de pesticides présents dans la nourriture, l'eau et l'environnement, laquelle constitue actuellement une question majeure de santé publique.

Ce projet s'appuie sur **le cofinancement de l'ANR Lipidic Purge** (ANR-18-CE34-0003-02) qui a débuté en janvier 2019 et qui met en collaboration l'équipe Vin-ALiment-Microbiologie-Stress (VALMIS, UMR Procédés Alimentaires et Microbiologiques (PAM), **uB** - Agrosup, Dijon) et l'UPR 9022 (Institut de biologie moléculaire et cellulaire (IBMC), CNRS, Strasbourg). Les compétences et la diversité des modèles biologiques apportées par les différents partenaires de ce projet ainsi que l'accès aux plateaux techniques de l'UMR PAM permettront de mener à bien les différents objectifs du projet.

Le présent rapport porte spécifiquement sur la demande de fonds FEDER faite par UBFC en tant que bénéficiaire unique des fonds. Cette demande qui vient en cofinancement des fonds ANR (113 500 k€), pour une durée de 42 mois (01/06/2019 – 31/12/2022) concerne des dépenses de personnel, de fonctionnement et d'investissement qui s'élèvent à 139 750 € (tableau 1).

Tableau 1. Plan de financement prévisionnel du projet Lipidic Purge

Partenaire	DÉPENSES									RECETTES			
	Personnel	Fonctionnement					Investissement	Dépenses indirectes	Total du projet	Région		Cofinancement	
		Contrat postdoctoral	Consommables	Petits équipements < 800 €	Frais publications	Missions - conférences internationales				Prestations de service	Equipements	15% du personnel éligible	Demande PO Feder Bourgogne portage UBFC
UMR PAM (UBFC)	135 000 €								135 000 €	67 500 €	50%	67 500 €	50%
		64 000 €	10 000 €	2 000 €	2 000 €				78 000 €	37 000 €	47%	41 000 €	53%
						10 000 €			10 000 €	10 000 €	100%		
							10 000 €		10 000 €	5 000 €	50%	5 000 €	50%
								20 250 €	20 250 €	20 250 €	100%		
TOTAL									253 250 €	139 750 €	55%	113 500 €	45%

DÉLIBÉRATION

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir approuver l'opération et le plan de financement prévisionnel du projet « Lipidic Purge » (demande FEDER : 139 750 €).